

M. Dervieux

LISTE DES POINTS D'AFFICHAGE DE L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE AU FORMAT REGLEMENTAIRE

- Maire de COMBRIT
- 9b - Kerlec
- 9b - Kerlec Penker
- 9c - Ty Robin
- 9d - Pen Ar Coat
- 9e - Keroulin
- 9f - Bonèze
- Poste de COMBRIT (Agence postale de Sainte Marine)

KERLEC. Kerlec Penker

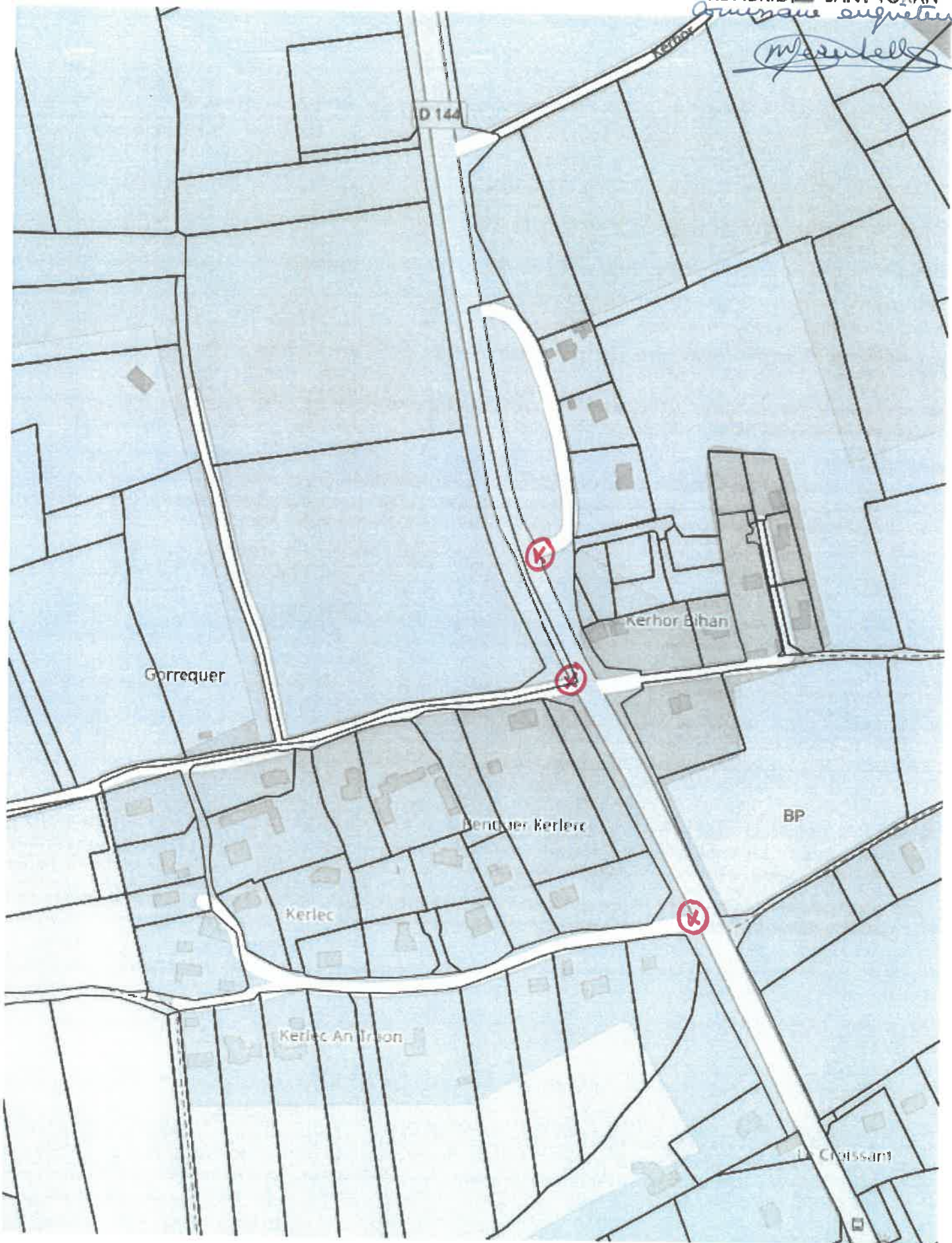
1/02/2019 ma le 4/7/19 par
NTC 012 DERAUCHELLE
COMBRIT-SAINT-MARINE



KOMBRID SANT-VORAN

Commissaire aux Enquêtes

M. S. L. L.



Thpage, me le 4/7/19 par NWT DeMachet
Commissaire en chef, ~~M. DeMachet~~
COMBRIT-SAINTE-MARINE

TY ROBIN - Route de la
Gare.



PEN AR COAT

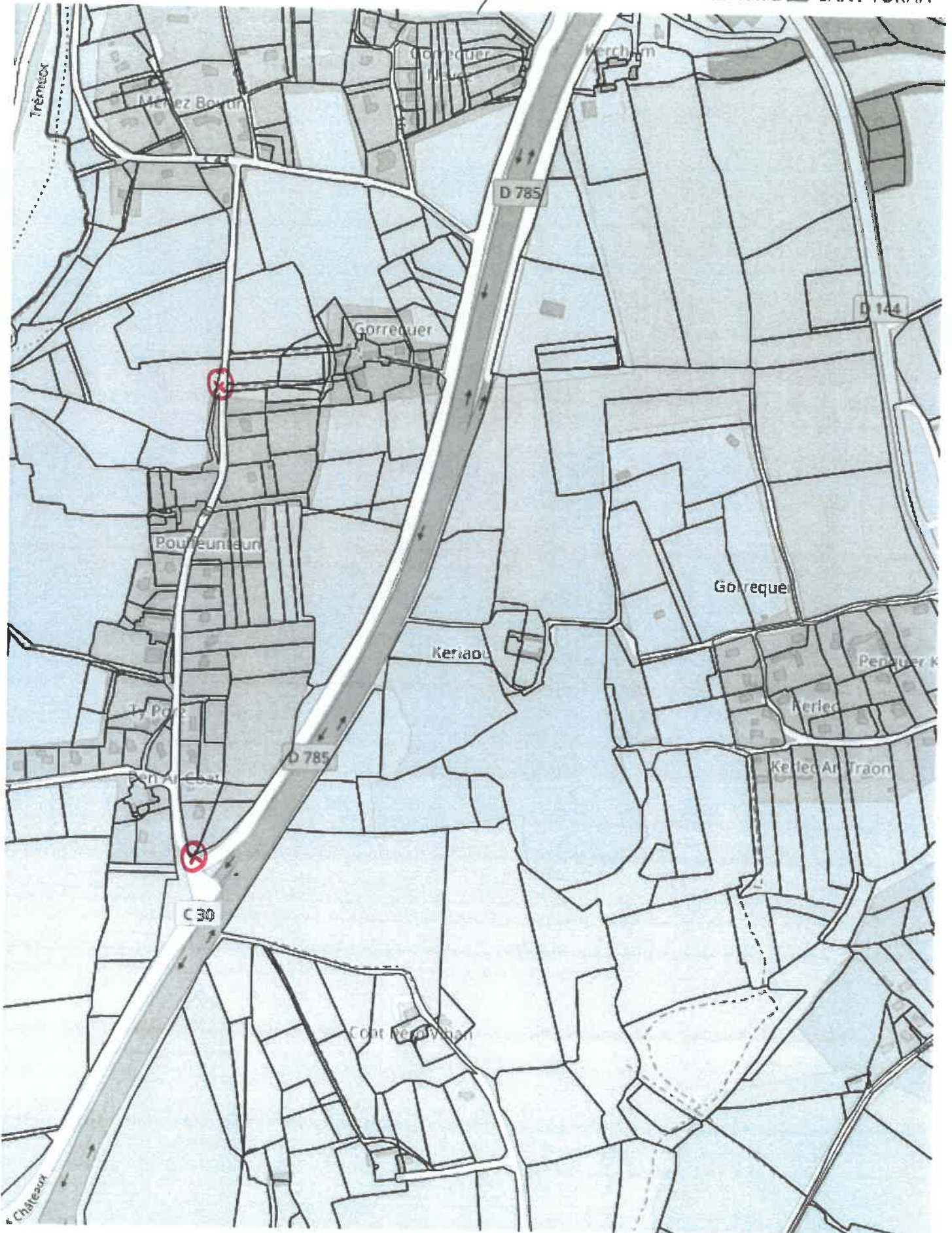
1 page ne le 17/19 Jan Mire Dervuchell

Commune
sugrèter.

COMBRIT-SAINTE-MARINE



Mire Dervuchell



KEROULIN

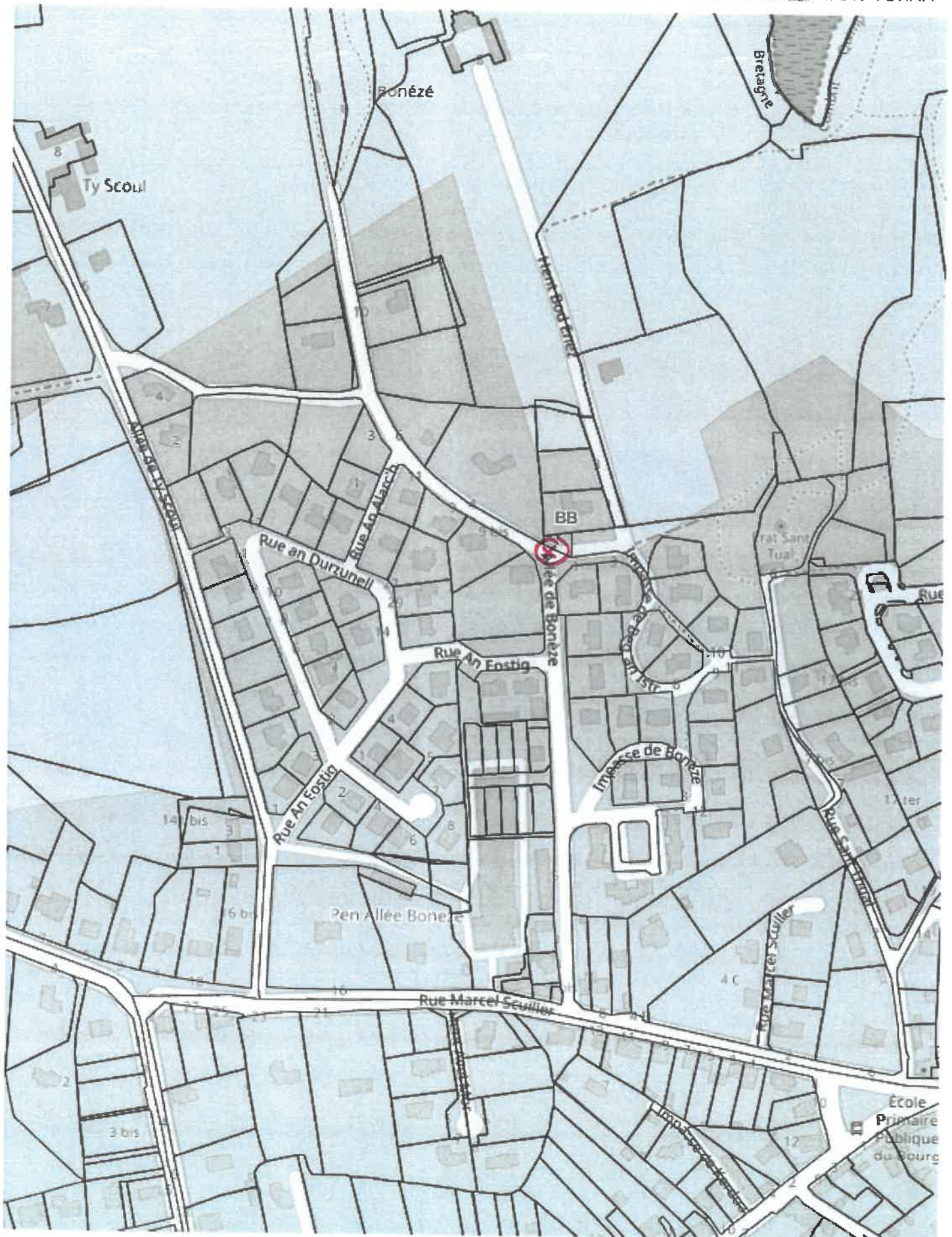
(1 page vue le 4/7/19 par N° 019
DEHAUCHEUE, Gminane eugène
COMBRIT-SAINT-MARINE



BONEZE

(1 page, rue 6 h/7/19 par Nicolas DEVAUCH
Commune englobée

M. J. J. J. J.



MAIRIE DE BODILS

RECTIFICATIF À L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Restauration du chœur de l'église Notre-Dame et des 5 retables
Édifice classé MH

Procédure adaptée

Mairie de Bodils, 10, rue Notre-Dame, 29400 Bodils, tél. 02 98 68 07 01, accueil@mairie-bodils.fr
Suite à l'annonce parue le 20 juin 2019, la date de remise des offres, initialement prévue le vendredi 12 juillet, à 12 h, est repoussée au vendredi 23 août 2019, à 12 h.

Délégations de services

COMMUNE DE SAINT-THÉOGNEC LOC-ÉGUINER

AVIS DE CONCESSION

Dénomination, correspondant et adresse de l'autorité délégante : commune de Saint-Théogneau Loc-Eguiner. Correspondant : Mme le Maire, 2, place de la Mairie, Saint-Théogneau, 29410 Saint-Théogneau Loc-Eguiner, tél. 02 98 79 61 06, fax 02 98 79 45 58. Courriel : mairie@saint-theogneau-loc-eguiner.bzh
Adresse du profil acheteur : Le Télégramme, www.megalibretagne.org, site Internet de la commune.

Nature de l'autorité délégante : collectivité territoriale.
Objet de la délégation de service public : concession pour la gestion et l'animation du multi-accueil TI à Bleizig.

Numéro de référence attribué au dossier par l'autorité :
Caractéristiques principales de la délégation : durée du contrat, du 1^{er} mars 2020, ou à sa date de notification si postérieure, jusqu'au 31 juillet 2025.

Données de la consultation :
Multi-accueil de 18 places en accueil collectif (dont 4 pour des entreprises locales). Lieu d'exécution : zone artisanale de Mes-Menez à Saint-Théogneau Loc-Eguiner. Principales caractéristiques des prestations : gestion, exploitation et animation du multi-accueil TI à Bleizig par le biais d'un contrat de concession de service public.

Évaluation de la concession : 1 560 000 € HT.
Classification CPV : 85312110-3. Services de crèches et garderies d'enfants.
Contenu des dossiers de candidature et d'offre : documents énoncés au règlement de consultation.

Critères de sélection des offres : critères énoncés au règlement de consultation.
Visite des ouvrages : une visite non obligatoire des locaux est prévue au règlement de consultation.

Modalités de remise des candidatures et offres : pils transmis sur le profil acheteur www.megalibretagne.org
Type de procédure : ouverte. Les candidatures et les offres sont à remettre conjointement.

Division en lots : non.
Variantes : autorisées.
Langues : français.
Unité monétaire : euro.

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement d'entreprises.
Date limite de réception des candidatures et offres : 10 septembre 2019, à 12 h.

Demande du dossier de consultation : le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur www.megalibretagne.org

Renseignements administratifs et techniques : mairie de Saint-Théogneau Loc-Eguiner, 2, place de la Mairie, Saint-Théogneau, 29410 Saint-Théogneau Loc-Eguiner, tél. 02 98 79 61 06, fax 02 98 79 45 58.

Courriel : mairie@saint-theogneau-loc-eguiner.bzh
Profil d'acheteur du délégant : https://www.megalibretagne.org

Instance chargée des procédures de recours et renseignements : tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex, tél. (+33) 02 23 21 28 28. Plateforme télérecours : 0811 360 941.
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Adresse Internet : http://rennes.triunal-administratif.fr

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n° 1 du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 2019-55 en date du 14 juin 2019, M. le Maire de la commune de Combric a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n° 1 du plan local d'urbanisme.

À cet effet, Mme Nicole Devauchelle, directrice de recherches à Ifremer à la retraite, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le conseiller délégué auprès du tribunal administratif de Rennes.

La présente enquête publique se déroulera à la Mairie de Combric, 8, rue Général-de-Gaulle, 29120 Combric, du mercredi 10 juillet 2019 au lundi 12 août 2019, soit pour une durée de 34 jours consécutifs.

Le projet de modification n° 1 vise à reclasser le secteur de Kerlec et Kerlec-Penker en zone naturelle (N), reclasser le secteur de Ty Robin en zone naturelle (N), reclasser les secteurs de Pouffeurteun, Pen ar Coat en zone agricole (A), supprimer des liaisons douces à Keroulin et parcellairement à Bonéze, mettre à jour le document graphique des servitudes d'utilité publique avec le site patrimonial remarquable et le zonage assainissement des eaux usées, faire évoluer le règlement écrit.

Le dossier soumis à enquête publique contient notamment les documents suivants : l'arrêté prescrivant la modification n° 1 du plan local d'urbanisme, l'arrêté n° 2019-55 portant ouverture de l'enquête publique, la notice de présentation, la décision de la MRAE dispensant la commune d'évaluation environnementale, la liste des personnes publiques associées consultées et leurs réponses éventuelles, l'avis d'enquête publique, une photographie de l'avis d'enquête publique, le registre d'observations papier, la liste des points d'affichage de l'avis d'enquête publique au format réglementaire, les copies des annonces officielles d'enquête publique, les copies ou photos d'autres moyens d'annonce de l'enquête publique.

La mairie de Combric est désignée siège de l'enquête publique : mairie de Combric, 8, rue Général-de-Gaulle, 29120 Combric, tél. 02 98 56 74 12 ; urbanisme@combric-saint-emerie.fr

Toutes informations nécessaires peuvent y être demandées.

Les piques du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Combric, pendant 34 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le dossier est également disponible par voie dématérialisée, pendant toute la durée de l'enquête sur le site : www.combric-saint-emerie.fr

Le dossier de l'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique en mairie, aux horaires susvisés.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête, prévu à cet effet, disponible au siège de l'enquête publique, aux horaires d'ouverture de la mairie, et notamment pendant les permanences du commissaire enquêteur ;

- ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique : Mme le Commissaire enquêteur, Mairie de Combric, 8, rue Général-de-Gaulle, 29120 Combric ;
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete@combric-saint-emerie.fr
En précisant dans les deux cas la mention "enquête publique".

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique environnementale en s'adressant à la mairie de Combric.

Pendant la durée de l'enquête publique, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Combric, aux dates et heures suivantes :
- mercredi 10 juillet, de 9 h à 12 h ; jeudi 11 juillet, de 14 h à 17 h ; samedi 3 août, de 9 h à 12 h ; lundi 12 août, de 14 h à 17 h.

Le commissaire enquêteur recevra les personnes intéressées par le projet et prendra connaissance de leurs observations et propositions écrites et orales et les consignera au procès-verbal.

À compter de la clôture de l'enquête publique et dès qu'ils seront connus, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an :

- en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h ;
- sur le site de la commune : www.combric-saint-emerie.fr
- en préfecture.

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal aura compétence pour prendre la délibération approuvant la modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Combric. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet.

Les documents ainsi approuvés seront tenus à disposition du public et mention de la modification sera faite dans la presse.

Vie des sociétés - Avis de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Pleyber-Christ du 3 juin 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : CALONE.

Siège social : 11, route de Morlaix, 29410 Pleyber-Christ.
Objet social : contrôle technique de véhicules.

Durée de la société : 99 ans.
Capital social : 5 000 €.
Gérance : Anthony Pichon, 30, lieudit Pernvern, 29410 Pleyber-Christ.

Immatriculation de la société au RCS de Brest.

Pour avis, la gérance

Publicités
immobilières
réglementées

VENTES AUX ENCHÈRES
IMMOBILIÈRES
VENTES JUDICIAIRES
IMMOBILIÈRES
CESSIONS DOMANIALES
BIENS COMMUNAUX

MÉNAGES
EN FAMILLES
CLASSES

Mémo des marchés publics et privés

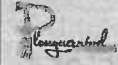
22 - CÔTES-D'ARMOR

Fournitures

Mairie de Plouégat-Trieux
Fourniture et pose d'une aire de jeux sur un site situé dans l'agglomération de Plouégat-Trieux
• Clôture le 13/7/2019, 12 h.

Travaux

Commune de Plouguernevel



Programme de voirie 2019 • Clôture le 23/7/2019, 12 h • Marchés publics, procédure adaptée sup. à 90 000 € • Paru le 22/6/2019 • Ed. 22 • Profil acheteur : <http://www.megalibretagne.org>



Commune de Plouégat-Trieux
Travaux de viabilisation d'un lotissement communal Avel Mor • Clôture le 16/7/2019, 12 h • Marchés publics, procédure adaptée sup. à 90 000 € • Paru le 17/6/2019 • Ed. 22 • Profil acheteur : <http://www.megalibretagne.org>

Commune de Cotesal

Aménagement chemin de Saint-Jean - chemin du Ray • Clôture le 18/7/2019, 12 h.

Commune de Bégard

Dévolement du réseau d'eaux pluviales au lieu-dit Trézélan • Clôture le 8/7/2019, 17 h.

Commune de Pédernec

Groupement de commande des communes du secteur de Pédernec, programme de voirie 2019 • Clôture le 19/7/2019, 12 h.

Commune de Plouégat-Trieux

Programme de voirie 2019, recensement de chausées en enrobé (1 400 m) • Clôture le 9/7/2019, 12 h.

Commune de Plouégat-Trieux

Programme de voirie 2019 • Clôture le 27/7/2019, 12 h.

SIAEP de Goss Koll Traou Long
Alimentation en eau potable, programme 2019, travaux d'urgence, communes de la Chapelle-Neuve et Plouérin • Clôture le 27/6/2019, 17 h.

Ville de Ploufragan
Travaux de réalisation d'une charpente métallique pour l'auditorium
• Clôture le 28/6/2019, 12 h.

29 - FINISTÈRE

Services

Commune de Châteaulin

Construction d'une maison pluridisciplinaire de santé • Clôture le 3/7/2019, 17 h.

Communauté de communes Pays de Troisec

Maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau assainissement des eaux usées secteur Lanfuet au Conquet, marché de services n° M19-42 • Clôture le 4/7/2019, 11 h.

Morlaix Communauté

Étude préalable au programme pluriannuel d'action milieux aquatiques sur les cours de Louqueiret et Plougasnou • Clôture le 18/7/2019, 16 h.

OPAC Quimper-Cornouaille

Marché à bons de commande : prestation de démantèlement des localités de l'OPAC de Quimper-Cornouaille dans le cadre du programme de démolition de la rue Paul-Boross, quartier de Kermoyan à Quimper • Clôture le 15/7/2019, 17 h.

Ville d'Érgué-Gabéric

Fourniture de papier en ramettes pour les services de la ville • Clôture le 15/7/2019, 12 h.

Travaux

Commune de Bodils

Restauration du chœur et des retables de l'église Notre-Dame de Bodils • Clôture le 23/8/2019, 12 h • Marchés publics, procédure adaptée sup. à 90 000 € • Paru le 20/6/2019 • Ed. 29, 22, 56 • Profil acheteur : <http://megalibretagne.org>

Commune de Bodils

Restauration du chœur et des retables de l'église Notre-Dame de Bodils • Clôture le 23/8/2019, 12 h • Marchés publics, procédure adaptée sup. à 90 000 € • Paru le 20/6/2019 • Ed. 29, 22, 56 • Profil acheteur : <http://megalibretagne.org>

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Plouzané du 19 juin 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : SARL LUDOVIC GARNIER.

Siège social : Kerangoff, 29280 Plouzané.
Objet social : tous travaux de jointoyage ; la pose de plaques de pierre ; menuiserie intérieure (pose de bloc porte).

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 €.

Gérance : M. Ludovic Garnier, demeurant Kerangoff, 29280 Plouzané, assure la gérance.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Brest.

Pour avis, la gérance

Vie des sociétés - Formalités diverses

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

QUEST HYDRAULIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 165 174 €
Siège social : 21 de Lavalloir, rue Jean-Baptiste-Bousignault, 29490 GUIPAVAS

Aux termes d'une décision en date du 19 juin 2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 21 de Lavalloir, rue Jean-Baptiste-Bousignault, 29490 Guipavas, au Parc d'activités du Pont Béranger, lotissement 3, rue François-Arago, 44680 Saint-Hilaire-de-Chaleons, à compter du 1^{er} juillet 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la gérance

Vie des sociétés - Jugements tribunaux

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Par jugement du 23 mai 2019, le tribunal de commerce de Marseille a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de SOCIÉTÉ PROVENCALE D'ACHAT ET DE GESTION (SAS), RCS 321 591 037, a désigné en qualité d'administrateur la SCP GILBERT & Associés, 24, rue Lullu, 13001 Marseille prise en la personne de M^{me} Vincent GILBERT, avec pour mission de représenter le débiteur pour tous les actes de gestion, en qualité de mandataire judiciaire M^{me} Vincent de Carrière, 17, rue Venture, 13001 Marseille, a ouvert une période d'observation pour une durée de 6 mois, et a fixé la date de cessation des paiements au 20 mai 2019. Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du mandataire judiciaire sus-désigné ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>

EPCC chemins du patrimoine en Finistère

La consultation porte sur la rénovation de la micro centrale hydroélectrique du moulin du Relec, marché relancé après déclaration sans suite sur le site de l'abbaye du Relec à Plouneour-Ménez
• Clôture le 19/7/2019, 12 h.

Mairie de Leuhan

Programme AEP 2019 commune de Leuhan • Clôture le 11/7/2019, 12 h.

Mairie de Ploudaniel

Travaux d'aménagement du centre bourg de Ploudaniel • Clôture le 16/7/2019, 12 h.

Morlaix Communauté

Travaux de création de talus, plantation et entretien de haies • Clôture le 5/7/2019, 12 h.

OPAC Quimper-Cornouaille

Relance divers lots : lot 1, électricité, 6 logements, Tréméven ; lot 2, potes, 6 logements, Tréméven ; lot 3, plâtrerie, 1 logement, Ergué-Gabéric • Clôture le 15/7/2019, 12 h.

OPAC Quimper-Cornouaille

Projet de construction, 3 logements individuels localisés, hameau Mael, route de Loc'h Amand, La Forêt-Fouesnant • Clôture le 15/7/2019, 17 h.

OPAC Quimper-Cornouaille

Projet de réhabilitation de 18 logements collectifs, 10 et 12, boulevard de Bretagne, Quimper • Clôture le 22/7/2019, 17 h.

Ville de Morlaix

Travaux de création d'une salle de billard dans le bâti existant de la ville de Morlaix, salle omnisports Aurégon • Clôture le 11/7/2019, 12 h.

Ville d'Érgué-Gabéric

Rénovation de quatre chambres à l'EPHAD de Coat Kerhuil (3 lots) • Clôture le 5/7/2019, 12 h.

Ville de Brest

Travaux de réfection de deux plates d'athlétisme au centre sportif Guéguénat et au centre sportif Foch à Brest • Clôture le 15/7/2019, 12 h.

Ville de Landivisau

Réfection partielle de la couverture de l'église paroissiale Saint-Thurau de Landivisau • Clôture le 11/7/2019, 12 h.

Entreprises, simplifiez vos recherches
en consultant chaque mercredi le Mémo des marchés parus la semaine précédente
Contact : 02.98.33.74.44

L'ANNÉE

6.6a Page, vu le 4/7/19 par Nicole EVAUCH
Commissaire enquêteur, M. Viret



6.66 Info, Une le 4/7/19,

"ICI COMMENCE LA MER"

DIX CLOUS POSÉS À COMBRIT SAINTE-MARINE



/// Les premiers clous ont été posés à Combrit en mai, ici devant l'Abri du Marin.

De gauche à droite : Emmanuel Baffour, agent communal ; Anne-Sophie Blanchard du Sivalodet ; Christian Lousouarn, adjoint au Maire en charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement et Hervé Pouëdras, responsable des services techniques.

Financés par le Sivalodet et installés par les agents communaux, ces clous ont pour objectif "d'alerter les gens afin qu'ils ne jettent ni mégots, ni chewing-gums et autres déchets dans les grilles d'eaux pluviales", pointe Christian Lousouarn, adjoint au Maire chargé de l'environnement.

Un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau, met 25 ans à se décomposer, contient de 4 000 à 7 000 toxines différentes et est le quatrième déchet meurtrier de la vie maritime. Anne-Sophie Blanchard, coordinatrice du Sivalodet, précise qu'au total "300 clous ont été fixés dans les communes de l'estuaire de l'Odé, dont 180 à Quimper".

MODIFICATION DU P.L.U.

DES PERMANENCES CET ÉTÉ

Suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme en 2018, les services de l'État ont demandé à la commune de modifier son PLU afin de se conformer à la loi Littoral sur les secteurs de : Kerlec, Kerlec-Penker, Ty Robin, Poulfeunten et Pen ar Coat. D'autres modifications mineures seront intégrées comme la suppression des liaisons douces et la mise à jour des règlements écrits et graphiques.

Afin de recueillir les observations des habitants, des permanences auront lieu en mairie :

- mercredi 10 juillet de 9h à 12h
- jeudi 18 juillet de 14h à 17h
- samedi 3 août de 9h à 12h
- lundi 12 août de 14h à 17h

L'intégralité du dossier est à consulter en mairie et sur le site internet de la commune.

02 98 56 74 12

urbanisme@combrit-saintemarine.fr

LES AUTRES CHANTIERS...

■ Poste de Sainte-Marine.

Durant les vacances de février, les agents communaux du service technique ont travaillé sur le réaménagement de l'agence postale de Sainte-Marine : réfection de la peinture et du sol, remplacement des luminaires et mise en place d'un nouveau mobilier par La Poste.

■ Abri du Marin

De mi-janvier à mi-février, les agents communaux ont fait quelques travaux à l'Abri du Marin. Réfection de la peinture, pose de nouvelles étagères et aménagement du nouvel accueil donnent un coup d'éclat au musée de Sainte-Marine.

■ Aire de jeux de Kérobistin



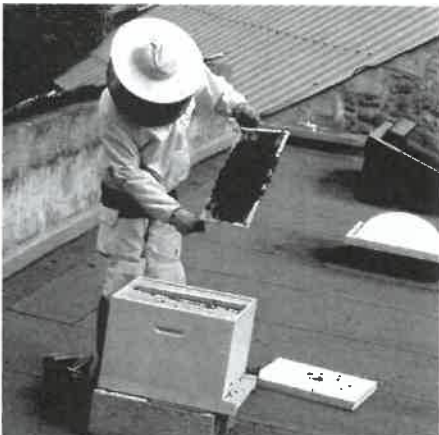
Au printemps, les agents communaux ont réaménagé l'aire de jeux du Parc de Kérobistin, destinée aux enfants de 6 à 12 ans. L'ensemble est remis aux normes de sécurité. Un mur en gabion est utilisé comme banc.

■ Citerne

En mars, les services techniques ont installé une citerne souple en cas d'incendie à Pen ar Coat. Une autre citerne sera installée dans les prochaines semaines au Corroac'h.

ABEILLES

DEUX RUCHES INSTALLÉES SUR LE TOIT DE LA MAIRIE



Dans l'objectif de préserver l'environnement et de lutter pour la sauvegarde des abeilles, deux ruches ont été installées sur le toit de la mairie ce printemps, endroit propice à l'activité de ces insectes hyménoptères (hauteur, isolée des passages, près de différentes essences de fleurs). Les essaims, donnés par des particuliers, ont très vite adopté le lieu. Les premières récoltes de miel pourront avoir lieu cet été. "C'est un projet participatif réunissant les agents volontaires", indique Mikaël Le Naour, responsable des espaces verts. Et de préciser : "Des conseils pourront également être apportés aux particuliers".

Plus d'infos au 02 98 56 33 14
mairie@combrit-saintemarine.fr

Les futurs chantiers...

■ Des travaux de réfection de voirie auront lieu à Bereven, Hent Ty Plouz, Hent Quelen, route de la Gare, Menez Kerdreanton, allée du Stang, rue Louis-Garin, rue du Petit Bourg, rue de Kerhuel, rue du Phare, rue de l'Estuaire, route de Kermor.

■ En début d'été, un aménagement de chaussée à voie centrale banalisée sera réalisé rue de Kermor et route du Treustel. Des panneaux seront installés pour indiquer les conditions de circulation.

■ Du mobilier urbain (tables, bancs, corbeilles) sera renouvelé.

■ Cet été, le plafond de l'école maternelle du bourg sera remplacé.

■ Le mur d'enceinte de l'arboretum situé derrière l'église du bourg sera refait.

■ Une cabine sanitaire automatique, adaptée aux personnes à mobilité réduite, sera installée au bourg.

Combrit-Sainte-Marine Plages. Des cendriers installés aux entrées



Afin d'inciter les fumeurs à préserver la propreté des plages, Christian Loussouarn, maire-adjoint en charge de l'environnement, a eu l'idée d'installer des cendriers aux entrées de plusieurs plages : au Treutel, à Kermor et à Penmarvan. Des supports en bois ont été fabriqués par les agents des services techniques avec des matériaux récupérés. Les cendriers sont des boîtes de conserve décorées par les enfants du centre de loisirs. Pour rappel, un mégot dans le sable met deux ans à se dégrader. Jete dans la mer, il pollue jusqu'à 500 litres d'eau.

École de Sainte-Marine. Les élèves à l'Abri du marin



Tous les ans, les élèves de l'école de Sainte-Marine visitent l'Abri du marin lors de la dernière semaine d'école. Jeudi matin, les trois classes se sont succédé. Nolwenn Acquitter, l'animatrice culturelle responsable de l'Abri, a accueilli les enfants et adopté la visite à chaque niveau : maternelle, CP et CE1, CE2 et CM. Le manchot en poste près de l'accueil a intéressé les enfants dès leur arrivée. L'occasion de faire la différence entre manchot et pingouin : le second vole ! L'exposition actuelle « À la découverte des pâtes » est en place tout l'été. L'Abri est ouvert le mardi, de 14 h à 19 h, et du mercredi au dimanche, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

A SAVOIR

ÎLE-TUDY

Réunion du conseil municipal. Ce lundi à partir de 18 h 30 • Mairie. À l'ordre du jour : fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil com-

munaire de la communauté de communes du Pays bigouden sud dans le cadre d'un accord local ; affaires diverses.

COMBRIT-SAINT-MARINE

Coupages de courant. Ce lundi de 13 h 45 à 15 h 30 • Au 7, du 8 au 12, 9, 11, 13, du 15 au 17, 23, du 24 au 28, 25, 31, 42, du 4 au 6, du 14 au 22, 38 impasse du Roz ; du 1 au 3, du 2 au 4 sentier du Roz ; 3 Le Roz ; 32 rue du Petit Bourg.

Projection de courts-métrages. Le mardi 9 juillet à partir de 21 h 30 • Park An Treizour, Rue du Bac. En plein air dans le jardin du Passeur, sélection issue du festival Faltazi de Quimper (films courts français primés dans des festivals nationaux et films courts locaux et en langue bretonne sous-titrés). Prévoir transat ou chaise (éventuellement plaid). Gratuit. Contact :

faltazi.festival@gmail.com, www.krouin.fr/

Modification du Plan local d'urbanisme : permanences. Les mercredi 10 juillet de 9 h à 12 h, jeudi 18 juillet de 14 h à 17 h • Suite à l'approbation du Plan local d'urbanisme (Plu) en 2018, les services de l'État ont demandé à la commune de modifier son Plu afin de se conformer à la loi Littoral sur les secteurs de Kerlec, Kerlec-Penker, Ty Robin, Poulfeuten et Pen ar Coat. D'autres modifications mineures seront intégrées, comme la suppression des liaisons douces et la mise à jour des règlements écrits et graphiques.

Île-Tudy Expo. Trois artistes à la Maison de la Pointe

Trois artistes exposent à la Maison de la Pointe jusqu'à mercredi : Nana Autret, Augusta Kerbrat et Brigitte Le Seigle. Nana Autret utilise le raku, une technique de cuisson des poteries d'origine japonaise. Elle sculpte des femmes aux formes généreuses, des animaux et des bijoux. Augusta présente des tableaux en mosaïque. Brigitte Le Seigle, présente pour la première fois, peint à l'acrylique et au couteau des toiles abstraites, avec un rendu mat et poudré : « Je joue avec la couleur avec liberté et plaisir ». Entrée libre, de 10 h à 19 h, tous les jours.



Estran. Des visites avec Yves Teurtroy cet été

Les visites de l'estran avec Yves Teurtroy ont commencé mercredi matin. Bénévole, le président de l'association Ria fait découvrir aux participants l'espace découvert par la marée deux fois par jour. Il explique, raconte, apprend à reconnaître les coquillages, sensibilise aux risques et à la protection de la faune et de la flore. Les prochaines visites : le 31 juillet à 9 h 30 ; le 5 août à 13 h 30 ; le 16 août à 11 h ; et le 18 septembre à 13 h. Le rendez-vous se fait sur la cale des Américains. Il est indispensable de s'inscrire la veille à l'office du tourisme au 02 98 98 47 12. Visites gratuites.



Tréguennec Sdis. Les sauveteurs sont de retour



Les jeunes sauveteurs ont été reçus à la mairie, vendredi soir.

Neuf jeunes sauveteurs du Sdis vont être déployés, dès cette semaine, sur les plages de Kermabec et Tronoën, dans la baie d'Audierne, pour veiller à la sécurité des baigneurs. Ils ont été

reçus à la mairie vendredi soir par Katia Gravot, maire de Saint-Jean-Troïmon, et deux adjoints de la municipalité de Tréguennec, Stéphane Morel et Jean-Jacques Xuereb. Titulaires du bre-

vet national de sécurité et de sauvetage aquatique, les membres de « l'escouade » seront présents chaque après-midi, de 13 h à 19 h, pendant les mois de juillet et d'août.

Treffiatag-Lechiagat École. Compétition au galochodrome

L'école de Treffiatag-Lechiagat a été initiée à la galochodrome par le TGV Galochodrome au cours de quatre séances. Un concours avec les élèves a été organisé, mardi, pour terminer l'initiation par une compétition pour les douze élèves de CM2, avec une remise de coupes. Par ailleurs, le traditionnel concours communal pour les habitants et les licenciés du club se tiendra le 14 juillet, à partir de 14 h 30.



Combrit-Sainte-Marine Expo. Claude Roy et Marie-Line Mazé à l'ancienne Coop



Marie-Line Mazé et Claude Roy exposent pour la première fois à l'ancienne Coop. Marie-Line Mazé peint des toiles avec la technique du pouring, un art abstrait qui consiste à une application de coulée aléatoire. Claude Roy peint à l'huile sur de la toile, depuis un an et demi : « Je fais un dessin par jour, je n'arrête plus, je vois dans mon jardin et je mets des couleurs ! ». Entrée libre, tous les jours, de 10 h à 18 h, jusqu'au mercredi 10 juillet inclus.

À SAVOIR

LOCTUDY

Collecte des déchets ménagers et bac jaunes. Tous les mercredis • Contact : CCPBS, tél. 02 98 87 80 58.

Préparation de la Fête bretonne. Le vendredi 12 juillet à partir de 18 h 30 • Centre culturel. Elle aura lieu le diman-

che 4 août. Pour finaliser la préparation, tous les bénévoles sont conviés à une réunion pour la répartition des postes. Cette séance se terminera par le verre des retrouvailles. Tél. 07 87 91 67 43 ; mél. fetebretonne@orange.fr.

SAINT-JEAN-TROLIMON

Fnaca. Le vendredi 12 juillet à partir de 10 h • Local de la place Amiral-Ronarc'h à Plonéour. Réunion des adhérents avec, à l'ordre du jour : dernier point sur la vente de cartes de cous-

cous à emporter du 20 juillet, inscrip-

tions pour la sortie du 8 septembre au Trieux et questions diverses.

Ouverture de la mairie. Du lundi au

vendredi de 8 h 30 à 12 h.

TRÉGUENEC

Fnaca. Le vendredi 12 juillet à partir de 10 h • Local de la place Amiral-Ronarc'h, à Plonéour. Réunion des adhérents avec, à l'ordre du jour : dernier

point sur la vente de cartes de cous-

cous à emporter du 20 juillet, inscrip-

tions pour la sortie du 8 septembre au

Trieux et questions diverses.

Le Télégramme à votre disposition

► TAXI DU PAYS BIGOUDEN • Transport toutes distances. Taxi conventionné. Commune de stationnement : TRÉMÉOC • Tél. 06.73.61.97.09.

PAYS

Réunion du conseil municipal. Le mercredi 10 juillet à 20 h • Mairie. À l'ordre du jour : CCPBS, inscription au PDIPR d'un itinéraire de randonnée, prise de compétence « Structure d'information jeunesse » par la CCPBS, composition du conseil communautaire, fixation du nombre et de la répartition des sièges, présentation du rapport annuel déchets 2 018 ; finances, décision modificative, budget commune, adhésion au groupement de commandes Simif, mise en concurrence pour la maintenance et la fourniture des logiciels de gestion, convention relative à la répartition des dépenses de fonctionnement des écoles publiques entre commune de résidence et commune d'accueil, Spok festival, subventions, conventions Tap ; marchés publics, restauration de la chapelle de la Clarté (avenant lot 2) charpente et menuiseries », construction de l'école du bourg (avenant lot 5 « étanchéité », avenant

lot 6 « menuiseries extérieures ») ; personnel, création d'un CDD au service technique, création d'un CDD au restaurant scolaire, création d'un emploi permanent au service « enfance-jeunesse » ; motion, maintien du Centre des finances publiques à Pont-l'Abbé.

Modification du Plan local d'urbanisme permanences de l'été. Le mer-

credi 10 juillet de 9 h à 12 h, le jeudi 18 juillet de 14 h à 17 h, le samedi 3 août de 9 h à 12 h, le lundi 12 août de 14 h à 17 h • Suite à l'approbation du PLU en 2018, les services de l'État ont demandé à la commune de modifier son PLU afin de se conformer à la loi Littoral sur les secteurs de : Kerlec, Kerlec-Penker, Ty Robin, Pouffeuntein et Pen-ar-Coat. D'autres modifications mineures seront intégrées comme la suppression des liaisons douces et la mise à jour des règlements écrits et graphiques.

Le Télégramme à votre disposition

► LA CASA • Bar / Restaurant
Lanio Huella à Combrit
Tél. 09 81 48 24 86 • direction.lacasa29@gmail.com
Ouvert du lundi au dimanche 12 h/14 h 30 - 19 h/22 h • Bar ouvert jusqu'à 2 h

L'ÉTÉ PRÈS DE CHEZ NOUS

CE MARDI

COMBRIT. Projection de courts-métrages. À partir de 21 h 30 • Park An Treizour. Une sélection issue du festival Faltazi de Quimper (films courts français primés dans des festivals nationaux et films courts locaux et en langue bretonne sous-titrés). Prévoir transat ou chaise et éventuellement plaid et couette. Gratuit.

LE GUILVINEC. Concert du duo Nazca. À partir de 18 h 30 • Chapelle Saint-Trémur. Raphaël Charrier à la guitare et Soazig Kermabon à la harpe. Libre participation.

LE GUILVINEC. Spectacle « Souvent je regarde le ciel ». À 17 h 30 • Esplanade du CLC. Par la compagnie Le Grand Ô. Gratuit.

LE GUILVINEC. L'art des nœuds. De 10 h à 12 h • Haliotika. Atelier à l'attention des 6-12 ans pour apprendre les différents nœuds et leur utilisation. Tarif : 12,50 €. Sur réservation au 02 98 58 28 38.

LOCTUDY. La SNSM sur le marché. De 9 h à 12 h 30 • Place du Marché. Vente d'articles pour soutenir ses actions.

LOCTUDY. Visite de la vedette SNSM Margodig. De 10 h à 11 h 30 • Port de pêche. Gratuit.

LOCTUDY. « Mardis matin de l'orgue ». À 10 h 30 • Église Saint-Iud. Audition avec Florence Ladrinault. Gratuit.

LOCTUDY. Découverte des oiseaux marins du port de Locudy. À 10 h • Rendez-vous à la médiathèque. Proposée par l'association Locudy Ornithologie. Tél. 06 82 27 72 28.

LOCTUDY. Tournoi de bridge. À 13 h 30 • Centre Culturel. Ouvert à tous.

PENMARC'H. Les Nocturnes du phare Eckmühl. À 21 h 30, 22 h 15 et 23 h •



Visite du phare construit à la fin du XIX^e siècle. Tarifs : 7 € ; réduit, 4 € ; famille, 21 €. Places limitées à 20 personnes, règlement obligatoire au moment de la réservation. Tél. 02 98 58 72 87.

PENMARC'H. Visite de la conserverie La Compagnie bretonne. À 10 h 30 et 15 h • Port de Saint-Guénolé. Découverte du fonctionnement de la conser-

verie familiale Jean-François Furic et des différentes fabrications (sardines, filets de maquereaux, soupes de poissons). Gratuit. Réservations conseillées au 02 98 58 52 62.

PENMARC'H. Concert du duo Tekie. À 20 h 30 • Chapelle de La Madeleine. Deux musiciennes du Pays bigouden, à la flûte à bec, guitare et chant, présentent leur nouveau répertoire, issu de musiques du monde, quelques airs traditionnels ou répertoire renaissance et baroque. Libre participation au profit de l'association Enfants cancers santé. Gratuit. Tél. 06 84 07 85 15.

PLOBANNALEC LESCONIL. Apéro breizh. À partir de 18 h 30 • Rue du Port. Avec le duo Blain-Laysour. Gratuit.

PLONÉOUR-LANVERN. Cours de yoga. De 18 h à 19 h 30 • Salle du dojo de la halle Raphalen. Proposé par l'association Gym Plonéour. Tarif : 10 €. Tél. 06 24 35 44 66.

PLOZÉVET. Mardis de Ploz. À 20 h 30 • Salle Avel-Dro. L'association Tournesol propose une création novatrice autour de Carmina. Une variation sur ces chants du XIII^e jusqu'au XXI^e siècle qui seront chantés, dansés et mis en scène par Bernard Kalonn et ses chanteurs. Gratuit. Tél. 02 98 91 30 10.

PONT-L'ABBÉ. Visite et démonstration de broderie. De 14 h 30 à 17 h •



Musée bigouden. Animées par Nadine Chaminand. Tarifs : 5 € ; réduit, 3,50 € ; gratuit jusqu'à 11 ans. Tél. 33 29 86 60 90.

PONT-L'ABBÉ. Les P'tits ateliers du musée. De 14 h 30 à 16 h • Square de l'Europe. Visite-atelier autour de l'exposition consacrée au mobilier bigouden. Tarif : 6 €. Inscription conseillée au 02 98 66 09 03.

TRÉGUENEC. Ferme ouverte à la chèvrerie de la baie. De 16 h à 19 h • Kergardec. Traite des chèvres et biberons à donner aux chevreaux. Tarif : 1 €. Tél. 06 82 88 51 32.

TRÉGUENEC. Sortie nature : de Kermabec à Kermabec. De 14 h à 16 h 30 • Parking de la plage de Kermabec (proche du poste de secours). Sur les sites naturels protégés, on observe souvent des animaux d'élevages : moutons, chevaux, buffles... Comment cela est-ce possible ? Une agri-

culture adaptée serait-elle favorable à la nature sauvage et à la biodiversité ? Réponse au cours de cette balade qui mènera le public jusqu'à l'énigmatique concasseur et sur l'immense plage de sable fin. Tarifs : 5 € ; réduit, 3 €. Réservation indispensable au 07 88 09 14 01.

À RÉSERVER

TRÉGUENEC. Les ateliers nature du mercredi. Le mercredi 10 juillet de 14 h à 17 h • Maison de la baie d'Audierne, 65, route de Saint-Vio. Balade suivie de la réalisation d'un bateau, d'un instrument de musique ou d'une œuvre d'art à partir d'éléments de la nature. L'atelier se terminera par un goûter offert. Tarif : 3 €. Réservation indispensable au 07 88 09 14 01.

LE GUILVINEC. Atelier « chantier naval ». Tous les jeudis de 14 h 30 à 16 h 30 • Haliotika. Fabrication d'un bateau pour les 6-12 ans. Tarif : 12,50 €. Sur réservation au 02 98 58 28 38 ; mél. reservations@haliotika.com. Site : www.haliotika.com.

ET AUSSI

COMBRIT. Parc botanique de Cornouaille. Tous les jeudis de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h • Parc à l'anglaise sur 45 000 m² présentant 4 000 espèces et variétés. Tarifs : adulte, 8 € ; enfant, 4 € ; gratuit jusqu'à 7 ans. Tél. 02 98 56 44 93.

PENMARC'H. Visite du Papa Poydenot. Tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 • Rue des Naufrages (derrière le phare). Le Papa Poydenot est un ancien canot de sauvetage à rames. Construit en 1900, il est classé Monument historique. Gratuit.

PENMARC'H. Visite de l'église Sainte-Thumette. Tous les jours de 10 h à 19 h • Kéry, rue du Port. Édifice datant du XVI^e siècle. Gratuit.

PENMARC'H. Ouverture de l'église Saint-Nonna. Tous les jours de 14 h à 18 h • Le Bourg. Gratuit.

PENMARC'H. Ouverture de la chapelle Notre-Dame de la Joie. Tous les jours de 10 h à 19 h • Rue de la Joie à Saint-Guénolé. Gratuit.

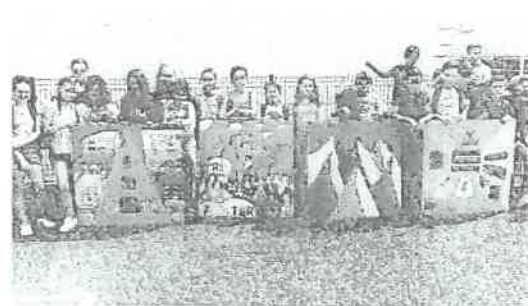
PENMARC'H. Phare Eckmühl. Tous les jours de 10 h 30 à 19 h 30 • Tarifs : adulte, 2,70 € ; réduit, 1,20 € ; groupe, 2,30 € ; forfait famille, 7,40 €.

POULDREUZIC. Chapelle de Penhors. Ouverte tous les jours, de 10 h à 19 h. Gratuit.

SAINT-JEAN-TROLIMON. Maison des jeux bretons. Tous les jours (sauf le dimanche) de 14 h à 18 h • Plasenn Cosquer. Découverte et pratique des jeux traditionnels bretons dans un bâtiment de 300 m². Tarifs : adulte, 2 € ; enfant, 1 € ; gratuit jusqu'à 6 ans. Tél. 02 98 82 13 45.

École. Les CM2 offrent quatre tableaux

Comme il est de tradition à l'école Jean-Bideau de Tréméoc, les CM2 ont quitté l'établissement en laissant une trace artistique derrière eux. Ils ont réalisé quatre panneaux qui seront fixés aux murs de l'école par les services techniques. Leurs productions s'appuient sur les thèmes abordés en cours d'année et utilisent la technique de la perspective étudiée en arts visuels.



Immobilier

EXCLUSIVITA' UNICO CAP
incastriature des piéges, d'ex
belle propriété bénéficiant d'

réel potentiel. Au calme et à son principe de type 7 +

Avis - Attributions de marchés



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉS

Construction d'un nouveau collège à Saint-Renan

Marchés de travaux - Procédure adaptée

I. Pouvoir adjudicateur : SAFI, Société d'aménagement du Finistère, au nom et pour le compte du Conseil départemental du Finistère, 4, rue 19-Mars-1962, 29018 Quimper cedex. Courriel : eric.levallant@safi29.fr

Adresses internet : <https://www.safi29.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

II. Objet : marchés de travaux pour la construction d'un nouveau collège à Saint-Renan (29). Numéro de référence : SAFI-CD/ELV181218B.

La présente consultation porte sur 8 lots passés en procédure adaptée "petits lots". Les lots 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 15, 16 et 18 ont fait l'objet d'une consultation en appel d'offres ouvert.

Valeur totale finale du marché de la présente consultation : 1 804 084,19 € HT.

III. Procédure :

Type de procédure : adaptée.

Publication antérieure concernant le même marché en date du 21 décembre 2018.

IV. Attributions des marchés : date de conclusion des marchés : 7 juin 2019.

Lot 5 : métallerie.

Nombre d'offres reçues : 3. Titulaire : Serrurerie Brestoise Adier, 11, rue Alfred-Kastler, 29490 Guipavas. Valeur totale du marché : 216 292,60 € HT.

Lot 7 : cloisons, isolation, plafonds non démontables.

Nombre d'offres reçues : 1. Titulaire : AIB 29, 333, rue Anetole-France, 29200 Brest. Valeur totale du marché : 440 000 € HT.

Lot 8 : menuiseries bois, mur mobile, rideaux, occultations.

Nombre d'offres reçues : 4. Titulaire : Collet Menuiseries, ZA de Kérizour, 29810 Lampaul-Plovarzel. Valeur totale du marché : 507 000 € HT.

Lot 9 : agencement, habillage mural bois.

Nombre d'offres reçues : 3. Titulaire : Decostrat, 3, rue Paul-Héroult, 29200 Brest. Valeur totale du marché : 247 436,55 € HT.

Lot 14 : plomberie, sanitaires.

Nombre d'offres reçues : 3. Titulaire : Techni Chauffage, 390, rue Antoine-Lavoisier, 29490 Guipavas. Valeur totale du marché : 223 941,03 € HT.

Lot 17 : ascenseur.

Nombre d'offres reçues : 4. Titulaire : ABH, 34, rue Jean-Marie-David, BP 34329, 35742 Pacé cedex. Valeur totale du marché : 23 590 € HT.

Lot 19 : peintures.

Nombre d'offres reçues : 2. Titulaire : Posseme, ZA des Boussards, La Chapelle-Gaceline, 56200 La Gacilly. Valeur totale du marché : 40 823,66 € HT.

Lot 20 : espaces verts, clôtures, mobilier extérieur.

Nombre d'offres reçues : 3. Titulaire : Paysages d'Iroise, ZA de Kerhuil, 29290 Milizac-Guiprovail. Valeur totale du marché : 105 000,35 € HT.

V. Renseignements complémentaires :

Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, 35000 Rennes.

Organe chargé des procédures de médiation :

Introduction des recours :

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, 35000 Rennes.

Date d'envoi du présent avis : 10 juillet 2019.

Lot 18 : équipements de cuisine.

Nombre d'offres reçues : 3. Titulaire : Pichon, voie express RN12, 29800 Saint-Thonan. Valeur totale du marché : 411 429,81 € HT.

V. Renseignements complémentaires :

Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, 35000 Rennes.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, 35000 Rennes.

L'intégralité de l'avis est consultable au JOUE.

Date d'envoi du présent avis : 10 juillet 2019.

Avis administratifs

COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES - COMMUNE DE GUÏSSENY

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté en date du 4 juillet 2019, le président de la Communauté Lesneven Côte des Légendes a lancé la modification du PLU de la commune de Guîssény. Cet arrêté est consultable au siège de la Communauté de communes et en mairie de Guîssény ou elle fait l'objet d'un affichage durant 1 mois.

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du règlement local de publicité de Brest métropole

Objet de l'enquête : le président de Brest métropole a ordonné, par arrêté n° A 2019-07-0463 du 4 juillet 2019, l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Règlement local de publicité (RLP) de Brest métropole.

Le RLP est un document de planification déterminant les règles applicables localement aux dispositifs de publicité, d'enseignes et de préenseignes, en application des articles L581-1 et suivants du Code de l'environnement.

À l'issue de l'enquête publique, le projet du RLP, éventuellement modifié pour prendre en compte les résultats de l'enquête, sera soumis à l'approbation du conseil de la métropole.

Autorité compétente : l'autorité responsable de la révision du RLP est Brest métropole. Les informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Brest métropole (Direction des dynamiques urbaines/atelier d'études urbaines), 24, rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2, tél. 02 98 33 55 47 ou par courriel à rlp@brest-metropole.fr.

Par ordonnance du 20 juin 2019, le tribunal administratif de Rennes a désigné M. Jacques Soubieou, officier retraité de la gendarmerie, en qualité de commissaire enquêteur chargé de conduire l'enquête publique.

Déroulement de l'enquête : l'enquête publique se déroulera du lundi 26 août 2019, à 9 h au vendredi 13 septembre 2019, à 17 h.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et émettre ses observations sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels de réception du public à l'hôtel de métropole, siège de l'enquête publique : 24, rue Coat-ar-Guéven, à Brest ; dans les mairies des communes de Brest métropole et dans les mairies de quartier de Brest.

L'ensemble des pièces du dossier ainsi qu'un registre numérique seront également accessibles pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet jeparticipant.brest.fr. Un poste informatique disposant d'un accès internet permettant de consulter le dossier et de consigner ses observations dans le registre numérique est mis à disposition du public à l'hôtel de métropole (accueil du service conseil architectural et urbain), aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le public à l'hôtel de métropole à Brest, les jours et heures suivants : le lundi 26 août, de 14 h à 17 h ; le jeudi 5 septembre, de 9 h à 12 h ; le vendredi 13 septembre, de 14 h à 17 h.

Chaque jour également transmettre ses observations à M. le Commissaire enquêteur :

- par voie postale à l'adresse suivante : Brest métropole, 24, rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2. Ces contributions seront annexées au registre d'enquête déposé au siège de l'enquête ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : rlp@brest-metropole.fr. Ces contributions seront publiées dans le registre dématérialisé, consultable sur le site jeparticipant.brest.fr ;
- sur le registre dématérialisé ouvert à l'adresse suivante : jeparticipant.brest.fr.

Après clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Ils seront mis à disposition du public pendant un an à l'hôtel de métropole, dans les mairies des communes de Brest métropole et dans les mairies de quartier de Brest, et consultables aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet jeparticipant.brest.fr.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n° 1 du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 2019-55 en date du 14 juillet 2019, M. le Maire de la commune de Combril a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n° 1 du plan local d'urbanisme.

À cet effet, Mme Nicole Devauchelle, directrice de recherches à Ifremer à la retraite, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le conseiller délégué auprès du tribunal administratif de Rennes.

La présente enquête publique se déroulera à la Mairie de Combril, 8, rue Général-de-Gaulle, 29120 Combril, du mercredi 10 juillet 2019 au lundi 12 août 2019, soit pour une durée de 34 jours consécutifs.

Le projet de modification n° 1 vise à redessiner le secteur de Kerlec et Kerlec-Penker en zone naturelle (N), reclasser le secteur de Ty Robin en zone naturelle (N), reclasser les secteurs de Pouffignoul, Pen ar Coat en zone agricole (A), supprimer des liaisons douces à Keroulin et partiellement à Bonzé, mettre à jour le document graphique des servitudes d'utilité publique avec le site patrimonial remarquable et le zonage assainissement des eaux usées, faire évoluer le règlement écrit.

Le dossier soumis à enquête publique contient notamment les documents suivants : l'arrêté prescrivant la modification n° 1 du plan local d'urbanisme, l'arrêté n° 2019-55 portant ouverture de l'enquête publique, la notice de présentation, la décision de la MRAE dispensant la commune d'évaluation environnementale, la liste des personnes publiques associées consultées et leurs réponses éventuelles, l'avis d'enquête publique, une photographie de l'avis d'enquête publique, le registre des observations reçues, la liste des points d'affichage de l'avis d'enquête publique au format réglementaire, les copies des annonces officielles d'enquête publique, les copies ou photos d'autres moyens d'annonce de l'enquête publique.

La mairie de Combril est désignée siège de l'enquête publique : mairie de Combril, 8, rue Général-de-Gaulle, 29120 Combril, tél. 02 98 56 74 12 ; urbanisme@combril-saintemarine.fr

Toutes informations nécessaires peuvent y être demandées.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et parapné par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Combril, pendant 34 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le dossier est également disponible par voie dématérialisée, pendant toute la durée de l'enquête sur le site : www.combril-saintemarine.fr

Le dossier de l'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique en mairie, aux horaires suivants.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête, prévu à cet effet, disponible au siège de l'enquête publique, aux horaires d'ouverture de la mairie, et notamment pendant les permanences du commissaire enquêteur ;
- ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique : Mme le Commissaire enquêteur, Mairie de Combril, 8, rue Général-de-Gaulle, 29120 Combril ;
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete@combril-saintemarine.fr

En précisant dans les deux cas la mention "enquête publique".

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique environnementale en s'adressant à la mairie de Combril.

Pendant la durée de l'enquête publique, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Combril, aux dates et heures suivantes :

- mercredi 10 juillet, de 9 h à 12 h ; jeudi 18 juillet, de 14 h à 17 h ; samedi 3 août, de 9 h à 12 h ; lundi 12 août, de 14 h à 17 h.

Le commissaire enquêteur recevra les personnes intéressées par le projet et prendra connaissance de leurs observations et propositions écrites et orales et les consignera au procès-verbal.

À compter de la clôture de l'enquête publique et dès qu'ils seront connus, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an :

- en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h ;
- sur le site de la commune : www.combril-saintemarine.fr
- en préfecture.

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal aura compétence pour prendre la délibération approuvant la modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Combril. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet.

Les documents ainsi approuvés seront tenus à disposition du public et mention de la modification sera faite dans la presse.

Vie des sociétés - Avis de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée en date à Ploumoguer du 3 juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : **DU MAUR AU PLAFOIND**.

Siège social : Troven, 29810 Ploumoguer.

Objet social : pose de plaques de plâtre, peinture.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 000 €.

Gérance : M. David Quinquin, demeurant Troven, 29810 Ploumoguer, assure la gérance.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Brest.

Pour avis, la gérance

Vie des sociétés - Formalités diverses

MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EAU DU PONANT

Société publique locale au capital de 1 000 000 €

Siège social : 210, bd François-Mitterrand, CS 30117 Guipavas, 29802 BREST cedex 9

RCS BREST 529 268 633

Suite aux évolutions de l'actionnariat et de la gouvernance d'Eau du Ponant, par délibération n° 1 du 2 avril 2019, le conseil d'administration d'Eau du Ponant est modifié comme suit.

Administrateurs sortants :

- Jean-René Le Guen, représentant du SIDEP (Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable de Landemeau, la Roche-Maurice, Plouédern et Trémaouezan) ;
- Viviane Bervas, représentante du SIDEP (Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable de Landemeau, la Roche-Maurice, Plouédern et Trémaouezan) ;
- Bernadette Abiven, représentante de Brest métropole ;
- Henri Billon, représentant du SIPP (Syndicat intercommunal du plateau de Ploudiry) à l'assemblée spéciale d'Eau du Ponant, président et 1^{er} représentant commun de l'assemblée spéciale au conseil d'administration.

Yvon Bescond, représentant de la CCPLD à l'assemblée spéciale d'Eau du Ponant, 2^e représentant commun de l'assemblée spéciale au conseil d'administration.

Administrateurs entrants :

- Thierry Fayret, représentant de Brest métropole ;
- Viviane Bervas, représentante de la CCPLD ;
- Yvon Bescond, représentant de la CCPLD ;
- Henri Billon, représentant de la commune de Loc-Eguiner à l'assemblée spéciale d'Eau du Ponant, désigné président et 1^{er} représentant commun de l'assemblée spéciale au conseil d'administration d'Eau du Ponant le 2 avril 2019 par l'assemblée spéciale d'Eau du Ponant ;
- Loïc Guegan, représentant de la CCPA (Communauté de communes du Pays des Abers) à l'assemblée spéciale d'Eau du Ponant, désigné 2^e représentant commun de l'assemblée spéciale au conseil d'administration d'Eau du Ponant le 2 avril 2019 par l'assemblée spéciale d'Eau du Ponant ;

Vie des sociétés - Jugements tribunaux

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BREST

Par jugement en date du 8 juillet 2019, le tribunal de grande instance de Brest a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire de **FEARL DE FLEURENN**, représentée par M. Jean Cavares, et de **JEAN CAVARES**, Pen-ar-Prat, 29250 Saint-Pol-de-Léon. Il a désigné en qualité de mandataire liquidateur M^{re} Paul-Henri Sore, 11, rue du Palais, CS 91008, 29196 Quimper cedex.

Le greffier

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BREST

Par jugement en date du 8 juillet 2019, le tribunal de grande instance de Brest a prononcé la liquidation judiciaire de **MME CHRISTELLE CUEFF (culture de légumes)**, 5, route du Moustier, Kerlaudy, 29420 Plouénen. Il a désigné en qualité de mandataire liquidateur M^{re} Paul-Henri Sore, 11, rue du Palais, CS 91008, 29196 Quimper cedex.

Les créanciers sont invités à faire parvenir leurs titres de créances avec bordereau récapitulatif au mandataire susnommé, dans les deux mois de la publication du jugement au BODACC.

Le greffier